



Meilleurs vœux !



© S. Voizenet / DIABOLIC' PHOTOS



À l'aube de la nouvelle année, je souhaite à tous les Auxonnais, une année 2010 conforme à leurs souhaits.

Pourtant, beaucoup ne verront pas en cette nouvelle année une amélioration de leur situation. C'est d'abord à eux que je pense. La maladie, la séparation, la perte d'emploi, l'éloignement d'un proche, les difficultés du quotidien peuvent empêcher d'aborder cette année avec sérénité. Je le comprends. C'est pour vous, citoyens Auxonnais en difficulté que nous avons voulu mettre en place un réel service social municipal. Un lieu d'écoute. Personne n'est à l'abri d'un « accident de la vie ». La solidarité doit alors s'exercer pleinement.

De même, il nous revient à nous, élus, de favoriser l'emploi, de développer toutes les initiatives favorables à l'investissement, au développement de notre commune. La frilosité n'est pas de mise. La municipalité a ainsi décidé de s'investir pleinement dans un développement harmonieux du commerce du Centre Ville. C'est pour nous un atout majeur : le commerce local trouvera

profit d'une nouvelle attractivité de notre ville.

Auxonne doit se développer. Le commerce local est loin de répondre à l'attente commerciale des Auxonnais. Aussi, la municipalité s'est elle engagée dans l'aménagement d'une zone commerciale au Charmoy. Nous répondons ainsi à l'attente de l'immense majorité de nos concitoyens. La commission Départementale n'a pas retenu ce projet eu égard aux abstentions alors que les votes étaient largement favorables : 4 pour – 2 contre. Je me déplacerai pour soutenir le projet devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial.

Auxonne continue son développement : aménagement du rond-point de la Poste, bientôt suivi de la place de Verdun. L'année prochaine verra également le début des travaux de la face Sud de l'église : dossier en attente depuis 2001.

Les schémas Directeurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont lancés.

Aujourd'hui, la municipalité s'engage pour le futur de notre cité. La municipalité travaille.

Bonne et Heureuse Année 2010

Raoul LANGLOIS
Maire d'Auxonne

Sommaire

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS : 2

- À ne pas manquer
- Le Rugby Club Auxonnais
- Halloysite
- Auxonne Avenir Consommateurs
- Ticket Sports : vacances de Toussaint
- Programmation culturelle
- Commémoration armistice 1918
- Association des familles portugaises
- Subventions aux associations

ACTION SOCIALE : 4

- Les seniors découvrent la Côte d'Azur
- Module pack alimentation seniors
- Collecte alimentaire
- Nouvelle campagne pour les restos
- Une épicerie solidaire

VIE SCOLAIRE : 5

- Les conseils d'écoles
- L'actualité des écoles

CADRE DE VIE : 6

- Travaux
- Travaux de curage des fossés
- Travaux du barrage
- Fleurissement hivernal
- Distribution des affouages

TRIBUNE LIBRE : 7

ZOOM : 8

- Aménagement du centre ville
- Auxonne passionnement
- Une nouvelle DGS
- Plan Local d'Urbanisme
- Sati21 / Cyber-base

Rappel

L'infAuxonne est votre magazine, le comité de rédaction appréciera vos informations, réflexions et vos photos. Le magazine est également ouvert aux associations sportives et culturelles qui souhaitent se faire connaître ou faire connaître leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Les informations et photos sont à fournir à la mairie.

Associations et Animations

À NE PAS MANQUER

JANVIER

- 30 : Concours de Tarot organisé par S.O.S. Rivières Propres - salle de l'Aiglon à partir de 13 h 30
- 30 : Spectacle sur le thème des quatre saisons - salle événementielle à partir de 20 h 30 avec la participation de diverses associations Auxonnaises appartenant à l'Office de la Culture (musique, chant, danse, théâtre)

FÉVRIER

- 6 : Concours de Tarot organisé par les Médailles Militaires - salle de l'Aiglon
- 6 : Bal de la Reine du Carnaval organisé par le C.C.E.A. - salle événementielle
- 17 : Don du Sang - salle événementielle de 16 à 19h
- 27 : Soirée costumée avec repas par l'Association des Familles Portugaises au local de l'Association renseignements au 03.80.37.39.46 ou au 03.80.31.45.62

MARS

- 6 : Grand bal masqué du Carnaval - salle événementielle dès 21 h 30
- 7 : Grand Corso Carnavalesque dans les rues de la ville dès 14 h
- 7 : Messe de Carnaval à l'église Notre Dame d'Auxonne à 9 h 30 avec la participation de la Chorale Le Lutrin
- 7 : Soirée Franco-Allemande - salle événementielle
- 14 : Élections Régionales 1^{er} tour - salle événementielle
- 16 : Théâtre "Les travailleurs de la Mer" d'après VICTOR HUGO - salle événementielle à 20 h 30
- 20 : Concert à l'occasion du 30^e anniversaire de la chorale Le Lutrin, à l'église Notre Dame d'Auxonne à partir de 19 h avec la Chorale d'Assens (Suisse)
- 21 : Élections Régionales 2^e tour - salle événementielle
- 27 : Bal des Goniots - salle événementielle

LE RUGBY CLUB AUXONNAIS



Les moins de 9 ans

Le Rugby club auxonnais créé en 1968 fait partie intégrante du paysage sportif de la ville d'Auxonne, mais aussi du monde rugbyistique régional où il

tient un rang honorable, preuve en est les nombreux titres de champion de Bourgogne acquis lors des dernières saisons.

Nouvellement restructuré, le club affiche un dynamisme ambitieux comme l'accession à court terme en division d'honneur, la création très récente d'une équipe féminine qui évolue en fédérale 3 cette saison ou encore l'extension de son école de rugby. Représenté dans presque toutes les catégories, le RCA affichait la saison dernière un effectif de 144 licenciés.

Une école accueillante :

L'école où les valeurs reconnues du rugby sont inculquées par des éducateurs diplômés, accueille les enfants, garçons et filles de 5 à 15 ans. Comme souvent, le bouche à oreilles entre copains amène quotidiennement de nouveaux jeunes adeptes, à l'image de Lucas qui a découvert le rugby la saison dernière : « C'est un copain qui m'a amené au rugby, j'ai tout de suite aimé ce sport où on s'amuse bien, il y a même un goûter après les entraînements et le samedi on est souvent en tournoi ». L'école auxonnaise devrait prochainement répondre aux critères de labellisation, prochaine étape de son développement qui passe essentiellement par la reconnaissance de la qualité de l'accueil, de l'encadrement, mais aussi des infrastructures et des équipements.

Contact :

06 14 34 77 45
ou 03 80 31 41 14
ou 06 71 71 49 67.



Mais où est le ballon?

HALLOYSITE « MÊME LES PIERRES ONT DU CŒUR »



Ventes dans les grandes surfaces

L'Halloysite est une association loi de 1901 qui a pour objet la gestion de toutes les manifestations destinées à collecter des fonds pour le téléthon.

Le bureau de cette association est composé d'une présidente Valérie ROQUEL, d'un trésorier Jean-Louis VARLET, d'une secrétaire Sylvie EMONIN et de membres actifs Michel HUZ, Sabine VARLET et Dominique POINT. L'Halloysite a pris en charge l'organisation du téléthon qui, grâce à la municipalité, a pu se dérouler à la salle événementielle. Le lancement du fil rouge (vélo elliptique) a donné le départ de cette édition 2009.

Diverses manifestations ont été organisées avec le concours de nombreuses associations qui toutes ont œuvré pour animer ces journées et récolter des dons. Chant, danse, folklore, country, démonstration de step, quiz musical et concerts se sont succédés devant un public nombreux et généreux. Différents ateliers, sur le thème du handicap,

étaient accessibles au public, les pompiers ont fait une démonstration de secours aux blessés et, sur le parking, le club canin a donné un aperçu de ses talents en matière de dressage de chiens.

Les écoles ont également participé activement avec la confection d'une immense fresque, dessinée par les enfants, et la récolte de dons. Les mamans des bambins ont, elles aussi, apporté leur concours en confectionnant de nombreux gâteaux qui ont été vendus à la salle événementielle et sur le marché de Noël.

La traditionnelle buvette proposait café, thé, vin chaud, boissons, soupe à l'oignon, gaufres, sandwiches et hot-dogs sans oublier le petit déjeuner du téléthon servi par la municipalité le samedi matin et le plateau repas du téléthon pour le samedi midi.

La mobilisation de nombreux bénévoles a permis la vente de brioches, bougies, roses, porte clés et objets de Noël confectionnés par les membres d'Auxonne Accueil dans les grandes surfaces.

Cette édition 2009 aura, une fois de plus, démontré que la générosité et la solidarité ne sont pas de vains mots.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE : AUXONNE AVENIR CONSOMMATEURS (A.A.C.)

Son but statutaire est le suivant : « expression, représentation et défense des intérêts des consommateurs d'Auxonne et des communes environnantes ».

Nous sommes donc **tous** concernés.

Son Président, M. Philippe MONTAL, est à votre disposition au 03 80 31 32 89 pour tous renseignements et/ou adhésion (5 euros/an).



TICKET SPORTS : VACANCES DE TOUSSAINT

L'opération « Ticket Sports » a fonctionné durant les vacances de Toussaint du lundi 26 octobre au mercredi 4 novembre. Durant ces huit jours d'activités sportives, la fréquentation fut satisfaisante : environ 20 présents en moyenne chaque matin et 40 en moyenne

chaque après-midi. En effet la possibilité de s'inscrire à la demi-journée explique cette différence et permet à certains de rester un peu plus longtemps au lit le matin et de venir ensuite occuper sainement leur après-midi en pratiquant une ou deux activités sportives. Grâce aux clubs locaux qui animent les ateliers, les enfants présents ont pu découvrir le handball, le judo, le basket, le foot féminin

et le rugby. Dans l'ensemble les participants se sont bien investis durant ces huit jours qui se sont achevés par un grand goûter le 4 novembre offert par l'Office des Sports. Les organisateurs remercient les associations qui ont bien voulu mettre leurs animateurs à la disposition du « Ticket Sports » et donnent rendez-vous à tous pour les prochaines vacances du 6 au 22 février 2010.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Le Big Band du conservatoire de Dijon en représentation le 11 décembre dernier à la salle événementielle



© S. Voizenet / DIABOLIC PHOTOS

Le **16 mars prochain** la troupe « Le Turlupin » en partenariat avec la municipalité, vous invite à découvrir le spectacle « Les Travailliers de la Mer » d'après l'œuvre de Victor Hugo, adapté par Paul Fructus. Ne manquez pas ce rendez-vous théâtral à **20 h 30 à la salle événementielle**.

Paul Fructus, qui n'a pas froid aux yeux, escalade ce sommet romanesque, « Les

Travailliers de la Mer », édifié par Hugo en 1864, lors de son exil à Guernesey. Daniel Briquet l'accompagne dans l'ascension en qualité de metteur en scène, tout comme, sur le plateau, Patrick Fournier à l'accordéon et Jean-Louis Morell au piano. C'est l'histoire du marin Gilliat, solitaire mal vu par les autres, joueur de cornemuse sur la lande, amoureux en silence et grand rêveur devant l'éternel

océan. Sous les traits de Gilliat seul contre tout et tous, Hugo brosse son autoportrait. Paul Fructus profère le texte dont on ne perd ainsi aucune ressource, manipule à vue un décor d'éléments mobiles, passe de l'élan lyrique tonitruant au ton de la confiance presque chuchotée. C'est fort, vivant, chaleureux. À l'image du poète inusable dont on ne se lasse pas.

COMMÉMORATION DU 91^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



ASSOCIATION DES FAMILLES PORTUGAISES

L'Association des familles portugaises est une association culturelle qui pratique de nombreuses activités (folklore, danses modernes, gym, country...), elle est très présente dans de nombreuses manifestations caritatives (mucoviscidose, téléthon...). L'association est ouverte à toute personne française et étrangère voulant partager les passions du groupe et les traditions portugaises. Vous pouvez découvrir les activités tous les dimanches après-midi rue Mignotte (derrière le foyer logement).



Le Folklore



Soirée effeuillage du maïs

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations non sportives auxonnaises peuvent retirer le dossier de demande de subvention 2010 à l'accueil de la mairie ou en

le téléchargeant sur le site **www.auxonne.fr**. La date butoir de retour est fixée au **1^{er} février 2010** impérativement. Les associations qui

n'auront pas présenté un dossier complet à cette date ne pourront pas obtenir de subvention au titre de l'exercice 2010.

Action Sociale



LES SENIORS DÉCOUVRENT LES MERVEILLES DE LA CÔTE D'AZUR



Pour la première fois, le CCAS de la ville d'Auxonne a organisé pour les seniors un séjour à Saint Raphaël qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Au cours de la semaine, les aînés ont découvert, entre autres, le village en pierre de Grimaud, (son château féodal, son moulin, ses vieilles rues typiques) ; Port Grimaud, avec visite en bateau pour les personnes intéressées ; le cap Taillât ; Les Arcs sur Argens ; les rives du magnifique lac de Saint-Cassien

(avec vues superbes sur les villages perchés de Montauroux, Callian et son château) ; Fayence ; Cogolin et sa fabrique de pipes. Et puis bien sûr, Saint-Tropez, flânerie dans les ruelles, découverte de la place des Lices et visite commentée du village. Une excursion à Grasse leur a permis de visiter les ateliers de fabrication de parfums ainsi qu'une fabrique de bougies. Durant les excursions, les déplacements étaient agrémentés de chansons interprétées par certain(e)s participant(e)s et d'histoires drôles racontées par Jean Noël, le guide attitré.

Tous nos seniors sont revenus enchantés de leur séjour au « Lion de mer ». Le logement dans des gîtes, la cuisine excellente préparée sur place, les excursions, les animations ; la qualité du transport assuré par Girardot Florent, la bonne humeur de Dominique

Point, accompagnatrice, ont remporté tous leurs suffrages et la seule demande des aînés au retour, c'est qu'un séjour soit à nouveau organisé en 2010.

Corinne Compayré, maire adjointe chargée des actions sociales, Marianne Martelet, responsable du CCAS et les membres du conseil d'administration du CCAS sont déjà au travail pour proposer une nouvelle destination l'année prochaine.

Grâce au financement par le CCAS du coût du transport pour les seniors auxonnais, et grâce à une aide de 50% du prix du séjour versée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, la semaine en pension complète avec toutes les activités et excursions n'a coûté à la plupart des participants que 180 euros, ce qui augmentait encore l'attrait du séjour.

MODULE PACK ALIMENTATION SENIORS



Le vendredi 6 novembre a vu le démarrage d'une nouvelle animation mise en place par le CCAS de la ville d'AUXONNE au profit d'un groupe d'une dizaine de personnes âgées de plus de 60 ans dans le cadre du programme Prévention-Santé 21.

Soutenu par la FAPA (Fédération Départementale des retraités et Personnes

Âgées), en partenariat avec la CPAM et le CCAS, ce module, axé sur le thème de l'alimentation des personnes âgées, s'adresse aux seniors de notre commune qui souhaitent se rencontrer pour réfléchir ensemble à une alimentation adaptée à leur âge, leurs besoins, leur budget.

Des intervenants professionnels comme une diététicienne, une animatrice de la CPAM, un dentiste chargé de l'intervention sur la santé bucco-dentaire, animent ces ateliers chaque vendredi matin du 6 novembre au 29 janvier prochain à raison de 2 heures hebdomadaires.

Une consultation personnalisée en diététique est également proposée individuellement à chaque participant qui le souhaite.

Trois objectifs sont privilégiés :

- adapter les comportements alimentaires à

leur âge.

- avoir de bonnes connaissances alimentaires.
- connaître l'incidence de l'alimentation sur la santé.

Ce module sera suivi en février-mars 2010 du pack « Eureka », animation cette fois-ci qui portera sur la mémoire. Les objectifs de ce prochain module seront :

- exercer la mémoire en stimulant les fonctions cognitives par un entraînement des capacités de la mémoire,
- réduire les temps anxieux dus à la crainte d'une baisse des capacités,
- aider les personnes à retrouver confiance en elles et lutter contre l'isolement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS d'AUXONNE au 03 80 27 00 51.

LA COLLECTE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, deux journées nationales sont consacrées à la collecte de denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire. Le vendredi 27 et samedi 28 novembre, sous couvert d'un partenariat établi entre le CCAS d'Auxonne et différentes associations caritatives locales, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour effectuer à

tour de rôle auprès des trois supermarchés de notre commune cet appel aux dons. 2,5 tonnes de produits alimentaires (comme l'an passé) de première nécessité ont ainsi pu être collectées et entreposées au CCAS de notre ville. Ces derniers seront redistribués ces douze prochains mois aux résidents de la commune dont la situation sociale, familiale

et financière pourrait le justifier après évaluation par un travailleur social. Environ une trentaine de familles par mois sont concernées par ce dispositif.

Bien entendu, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées pour faire de cette collecte 2009 une réussite.

NOUVELLE CAMPAGNE POUR LES RESTOS

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les Restos du Coeur se feront tout au long de la campagne qui a débuté le 3 décembre 2009 et se termine le 25 mars 2010. Adresse du centre d'Auxonne : passage Xavier Girault.



UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Est-ce une épicerie ordinaire ?

Non, l'épicerie solidaire n'est pas une superette, même si elle y ressemble, mais bien un outil pédagogique qui permet d'éviter l'assistanat ou le recours à l'endettement. Elle comprend une surface de vente, mais également un espace convivial où sont organisés des ateliers très variés intéressant les bénéficiaires (ateliers cuisine, gestion de budget, aide aux démarches... mais aussi des ateliers culturels ou ludiques, en fonction des demandes). Deux étudiantes de l'IRTESS, à Dijon, Joannah et Marie, effectuent un stage au CCAS d'Auxonne jusqu'en mai 2010 et travaillent sur l'élaboration de ces ateliers attachés à l'épicerie solidaire.

A quoi sert une épicerie solidaire ?

Elle permet aux clients de réaliser des économies sur leur budget.

Comment ça marche ?

Les produits, de nécessité ou d'hygiène, sont vendus dix fois moins cher que dans une épicerie ordinaire, ce qui permet aux clients de faire des économies qui les aideront à payer un achat nécessaire au bon fonctionnement du foyer ou encore de rembourser une dette.

Est-ce que tout le monde peut accéder à l'épicerie solidaire ?

Non, les bénéficiaires sont des personnes vivant une situation financière difficile.

Est-ce que toutes les personnes en difficulté peuvent accéder à l'épicerie solidaire ?

Oui, après étude de leur situation et à condition de s'être engagé, par contrat, auprès des travailleurs sociaux. Ce contrat engage le bénéficiaire sur l'utilisation des économies réalisées grâce aux achats faits à l'épicerie solidaire.

Comment sait-on si le contrat est respecté ?

Les bénéficiaires sont soutenus par les travailleurs sociaux pour le respect de leur contrat.

Que se passe-t-il si le contrat n'est pas respecté ?

Si le contrat n'est pas respecté, l'accès à l'épicerie n'est plus autorisé.

Est-ce que les bénéficiaires peuvent aller tout le temps à l'épicerie solidaire ?

Non, la durée d'accès est limitée dans le temps, elle dépend du projet de la personne et de ses revenus. Généralement, elle se situe entre 1 et 3 mois renouvelables.

L'épicerie solidaire sera-t-elle ouverte comme un magasin ?

Non, elle sera ouverte, au début, une fois par semaine. Les jours et heures d'ouverture pourront ensuite évoluer en fonction des besoins.

Qui gère l'épicerie solidaire, comment est-elle financée ?

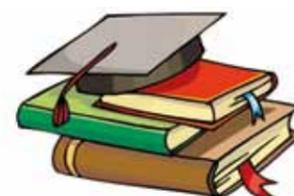
La gestion du fonctionnement matériel et financier de l'épicerie solidaire sera assurée par l'association « Le p'tit coup de pouce ». Les ressources de l'association seront les adhésions, les produits des ventes et les subventions diverses. La gestion de l'aspect social sera assurée par les travailleurs sociaux locaux, et la validation des dossiers proposés sera faite par le conseil d'administration du CCAS. Il s'agit donc d'un partenariat intelligent où chacun intervient dans son domaine de compétence.

Où se trouve l'épicerie solidaire ? Est-elle déjà ouverte ?

Le local mis à disposition de l'association par la municipalité se trouve au 1 rue Thiers, face au Pont de France, il est actuellement en cours d'aménagement. Les travaux seront bientôt terminés. Il s'agira ensuite de meubler le local, de préparer le stock...

L'ouverture est prévue début avril 2010.

Vie Scolaire



LES CONSEILS D'ÉCOLES

Ce premier trimestre scolaire est certainement le plus long et lourd en événements. Les programmes sont suivis avec beaucoup d'assiduité, les conseils de classe confirment le déroulement de la scolarité de chaque élève, l'évaluation des acquis, des savoirs maîtrisés, des capacités et compétences.

Les conseils d'écoles se sont déroulés fin octobre et 1^{er} semaine de novembre. C'est au

cours de ces conseils d'écoles que les directeurs présentent entre autres :

« le projet d'organisation de la semaine scolaire, les principes de choix des manuels scolaires ou des matériels pédagogiques divers, l'organisation des aides spécialisées, le projet d'école, les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des

moyens alloués à l'école. Au cours des conseils d'écoles, les enseignants présentent les différentes activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles. »

Par ailleurs, le conseil d'école établit son règlement intérieur, et est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents d'élèves.

L'ACTUALITÉ DES ÉCOLES



Parc à vélos, école Pasteur

- Les mardis 20 octobre et 10 novembre 2009, ce sont 546 enfants qui ont participé au spectacle, « L'HISTOIRE DU PRINCE PIPO » présenté par la Compagnie « ÇA VIENT DE SE POSER ». Ce spectacle, soutenu financièrement par la municipalité a permis un moment de détente très apprécié des enfants et aussi des enseignants.

- Dans la continuité des travaux, le parc à vélos de l'école Pasteur a été complètement rénové et sécurisé.

Cadre de Vie

TRAVAUX EFFECTUÉS

Travaux eaux usées, eaux fluviales (programme 2009) :

- Extension des réseaux des eaux usées rue Rosière et rue de Labergement.
- Extension du réseau d'évacuation des eaux pluviales ruelle des Pêcheurs et place de l'Illotte.

TRAVAUX EN COURS

Travaux rond point de la poste : la fin des travaux est prévue fin décembre sauf la résine qui sera posée au printemps (suivant les conditions climatiques).

TRAVAUX À VENIR

- Travaux de voirie dans la traversée d'Auxonne (entre le carrefour de la poste et le pont de France) : abaissement des trottoirs pour l'accessibilité aux handicapés. Les travaux ont débuté. Cependant, afin de ne pas perturber les fêtes de fin d'année (commerçants), les travaux sont arrêtés entre le 8 décembre 2009 et le 10 janvier 2010.

- Travaux de l'église, réfection du bas côté sud. Les travaux débuteront en avril 2010 pour une durée de 20 mois. Des perturbations seront à prévoir place de l'église.

TRAVAUX DE CURAGE DES FOSSÉS

Dans le cadre du programme d'entretien annuel, 1,5 km de fossés seront curés chaque année, c'est l'objectif que s'est fixé la municipalité pour améliorer et parfois réhabiliter l'écoulement des eaux pluviales. Pour l'année 2009, le curage des fossés situés aux hameaux de La Cour et de La Feuillée ainsi que route de Labergement et Chemin de

Rosière a été programmé ainsi que l'arasement des bordures pour faciliter l'évacuation des eaux vers les fossés. L'entreprise SARL Jean Marey de Vignolles et les services techniques de la ville pour l'évacuation des terres ont réalisé cette tranche de travaux.

(Article et photo Louis Lanni)



TRAVAUX DU BARRAGE



Auxonne possède un barrage mobile à fermettes et aiguilles, dont le modèle a été conçu par l'ingénieur Poiré. C'est un des plus longs barrages à aiguilles conservés (220 m). Malheureusement, outre les inconvénients des manoeuvres pénibles

des aiguilles, la vétusté de cet ouvrage a entraîné l'État à lancer, depuis 1985, un programme de modernisation des barrages à aiguilles sur la Saône. L'établissement public Voies Navigables de France est en charge de ces travaux.

FLEURISSEMENT HIVERNAL

La Ville d'Auxonne a reçu cette année le 3^e prix des fleurissements des communes de plus de 1 000 habitants, suite à une refonte des catégories. Bravo aux horticulteurs des services techniques !



DISTRIBUTION DES AFFOUAGES



La distribution des affouages s'est déroulée à la salle de l'Aiglon, en présence de Monsieur Raoul Langlois Maire, Messieurs Damien Chauderon Responsable O.N.F. - Daniel Méry, Président de la Commission Agriculture, Forêt et Environnement ainsi

que les membres de ladite commission et du personnel municipal concerné.

Cette année 3 parcelles sont mises à disposition des affouagistes, pour une surface de 32 ha contre 19 l'hiver dernier. Les bénéficiaires sont au nombre de 390 contre 346 l'an passé. La répartition est la suivante : 215 affouagistes sont répartis sur la parcelle 102 d'une surface de 13 ha 34. Le périmètre de sécurité du champ de tir impose une limitation des jours d'exploitation aux vendredis, samedis dimanches et lundis. En dehors de ces jours il est strictement interdit d'y pénétrer. La parcelle 75 Sud, en coupe rase sur une surface de 6 ha 92 est exploitée par 100 affouagistes. Et enfin 75 affouagistes exploitent les 11 ha 75 de

la parcelle 85 qui est en éclaircie de chênes. Le brûlage est interdit sur les trois parcelles. L'intégralité du règlement est affiché en Mairie. Nous rappelons quelques consignes de sécurité, une vigilance toute particulière en période de vent, de bois gelé ou verglacé. Évitez d'aller seul au bois et dans la mesure du possible, munissez vous d'un portable. Petit rappel : la fermeture de la chasse est fixée au 28 février 2010.

En ce qui concerne les inscriptions des personnes âgées pour le bois de chauffage, il y a eu 27 bénéficiaires à raison de 3 stères par personne. La distribution a été effectuée par le personnel des services techniques.

Tribune Libre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Groupe Municipal « Ensemble, Autrement... »

Depuis plusieurs mois nous vous tenons informés soit par le biais de la revue municipale, soit d'avantage à travers notre Blog sur les différents dossiers menés par la municipalité et sur les affaires courantes de la commune : bassins écrêteurs, port de plaisance, modifications du PLU, zone du Charmoy avec son projet Leclerc, réhabilitation de la zone des anciennes aciéries et terrain Joly, projet de salle de sport, budget, subventions spécifiques à certaines associations,.....

Sans vouloir être alarmiste, nous restons attentifs quant à la faisabilité et la finalité de certains dossiers. En effet, les confirmations d'attribution de subventions semblent tarder à venir, voire très compromises, ce qui posera certainement des problèmes lors de l'élaboration du prochain budget. Nous n'oublions pas non plus que le budget 2009 a été bâti pour partie sur ces subventions potentielles, en particulier dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

Zone du Charmoy : pourquoi pas un référendum !

Nous nous étions exprimés dans le Bien Public du 7 mai dernier au sujet de ce projet et avons déploré, en particulier, que les consommateurs soient complètement oubliés dans cette affaire.

Même si aujourd'hui, une pétition à l'initiative de consommateurs circule en faveur de ce projet, nous aurions souhaité qu'il soit soumis à une large consultation démocratique par le biais d'un référendum. Cela aurait permis à la commission nationale de prendre sa décision avec un maximum d'éléments.

C'est pourquoi, nous avons présenté cette demande à l'occasion du conseil du 12 novembre dernier. Sans être opposé sur le principe, M. le Maire nous a formulé la réponse suivante :

« L'organisation d'une telle consultation n'est pas de la compétence de la collectivité territoriale. Il faudrait de plus, attendre un délai de deux mois après la délibération

approuvant cette consultation, ce qui la situerait durant la campagne électorale des élections régionales ».

Nous tenons à vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour 2010. Que la famille ou les amis puissent être un vrai réconfort lorsque les difficultés surviennent.

Pour nos amis « patoisants »

nous t'non é vous présentè é tou l'monde, tous no meilleux voeux d'santé de bonne année pou l'année qu'vint. é peu qu'lé famille ou les amis pouvin vous àdié dans les ennus.

Notre BLOG reste à votre disposition à l'adresse suivante :

<http://auxonne-ensembleautrement.blogspot.com/>

Le 14 décembre 2009

Marie-Françoise COQUET, Marie-Paule TARTERET, Gilles MONIN-BAROILLE.

UNE NOUVELLE GRANDE SURFACE à AUXONNE ?

Les Auxonnais ont pris connaissance par la presse d'un projet d'implantation d'une grande surface à l'enseigne « LECLERC » sur le territoire de la commune d'Auxonne. Projet rejeté par la précédente municipalité.

- Avons-nous besoin d'une nouvelle grande surface qui impacte tout un territoire soit environ 60000 personnes alors que nous sommes déjà suréquipés sur ce plan.

- Pourquoi l'équipe municipale en charge de la gestion a-t-elle négligé toute analyse territoriale préalable ? Et avoir ignoré la communauté de communes Auxonne Val de Saône seule compétente en matière de développement économique ?

- Pourquoi avoir pactisé arbitrairement avec le promoteur à coup d'effet d'annonce et de communications manquants manifestement d'objectivité. Pourquoi s'être investi en catimini aux démarches d'acquisitions foncières avec la participation active sur le terrain de deux adjoints et du promoteur, laissant libre cours aux suspicions les plus condamnables.

- Pourquoi avoir passé sous silence les conséquences, les effets négatifs d'un projet hors d'échelle pour notre territoire ?

- Pourquoi ne pas avoir tenu compte des grandes orientations Départementales voir

ministérielles en matière d'implantation commerciale ?

- Pourquoi ce manque de transparence aggravée par des contradictions majeures et incohérentes (vote négatif au conseil municipal et accord donné parallèlement au promoteur) ? Autant de questions restées sans réponse, traduisant la problématique complexe de notre territoire.

L'équipe municipale en place a affiché ses limites à gérer sérieusement ce type de dossier qui interpelle un grand nombre de nos concitoyens.

UN PORT DE PLAISANCE à AUXONNE !...

Ce projet évoqué depuis plus de 25 ans mériterait sa réalisation, mais nous craignons que la conduite de ce dossier qui souffre d'un manque de réflexion et surtout de concertation, bute sur d'énormes difficultés... Les élus ne sont pas dépositaires « d'un chèque en blanc » et ils doivent par respect en vers les concitoyens leur donner des explications et les informations.

Est-ce qu'une étude de faisabilité sérieuse intégrant la problématique globale de ce port a été faite ?

Pertinence de cette implantation / Coût de l'investissement - retour escompté /Quelles

retombées économiques, d'emplois / Quel effort fiscal à supporter par les Auxonnais / Gestion de l'ensemble portuaire etc...

Pourquoi céder le foncier au lieu d'adopter la solution de bail emphytéotique ?

Quant à la notion avancée de responsabilité partagée (voir B.P. du 12/09/09) nous ne pensons pas que les contribuables soient disposés à cautionner, même partiellement une entreprise privée aussi recommandable soit-elle.

Soyez assurés que nous serons toujours les partenaires pour des projets reconnus d'intérêt mais seront très attentifs à ce que les intérêts des Auxonnais soient sauvegardés.

Vous pouvez compter sur nous. Souhaitons qu'en 2010 s'instaure un climat confiance de cohésion et de solidarité, en vous souhaitant à tous et toutes nos meilleurs vœux.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Les élus « AUXONNE NOTRE VILLE »
Antoine SANZ, Reine MELOCCO, Gérard LABELLE



AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE

La ville d'Auxonne procède actuellement à l'aménagement de la traversée du centre-ville : les angles de rues et les trottoirs sont modifiés afin de permettre une meilleure accessibilité aux piétons se rendant dans les commerces et aux personnes à mobilité réduite (selon les décrets n° 2006-1657 et 2006-1658 arrêté du 15 janvier 2007 relatifs à l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapés). Du mobilier urbain complètera cet aménagement.

Nous demandons aux automobilistes de respecter les emplacements réservés aux personnes handicapées, les trottoirs, les passages piétons, et les emplacements réservés aux livraisons. Le service de Police Municipale est chargé de surveiller voire de verbaliser ces infractions au stationnement (PV de 35 à 135 €).

Nous rappelons également que le secteur de la rue principale est placé en zone 30 et demandons aux usagers de respecter cette limitation de vitesse pour la sécurité des piétons. Des contrôles inopinés sont effectués par la Police Municipale.



de l'ancien Tribunal de Commerce au 2 rue de la Paix. C'est un espace numérique destiné à tous les publics et qui met à disposition des usagers les nouvelles technologies de l'information. Chacun peut utiliser les ordinateurs pour naviguer sur Internet, utiliser les services publics en ligne, créer ou consulter sa messagerie, se servir

AUXONNE PASSIONNÉMENT

Le Groupe Auxonne Passionnément présente à toute la population auxonnaise ses vœux de prospérité et de bonne santé pour l'année 2010.

En ces temps difficiles pour tout le monde, notre équipe est plus que jamais déterminée à œuvrer pour le bien du plus grand nombre, particulièrement pour ceux de nos concitoyens en situation précaire. C'est pourquoi nous avons aidé à la création d'une Épicerie Sociale.

Répondre aux situations difficiles c'est surtout se focaliser sur la création d'emplois, et ceci est notre priorité. Si nous ne voulons pas qu'Auxonne devienne une ville dortoir, comme elle semblait le devenir sous la précédente mandature, cela implique non seulement d'entretenir la voirie et d'étendre le réseau du tout-à-l'égout, mais aussi et surtout de créer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises ainsi qu'à l'épanouissement de celles qui nous restent.

L'un des axes de cet essor économique est bien évidemment le développement du tourisme. Notre cité possède en son centre des trésors d'architecture liés à l'histoire de notre pays, il convient donc de les mettre en valeur en réaménageant le centre historique. L'étude de ce réaménagement doit se faire bien évidemment en collaboration étroite avec les commerçants auxonnais, sans oublier d'y associer les habitants du centre ville. Premier pas

de cette mise en valeur de notre patrimoine, 2010 verra la mise en route de la deuxième tranche de la rénovation de l'église Notre Dame. Rappelons simplement que cette deuxième tranche aurait dû être réalisée depuis fort longtemps, mais ce n'était apparemment pas le souci premier de nos prédécesseurs.

Autre volet du développement de l'activité touristique, le port de plaisance, promis lors de la campagne électorale, est en bonne voie de réalisation. Ce port amènera une augmentation du nombre de touristes, l'objectif principal étant de les retenir, alors que jusqu'à présent ils se contentaient de traverser la ville sans s'y arrêter. Il ne fait aucun doute que le port de plaisance, associé au réaménagement déjà évoqué ci-avant, favorisera une augmentation sensible de la durée moyenne de séjour.

Mais tout ceci ne doit pas nous faire oublier que le développement du tourisme ne peut se faire si, parallèlement à ces travaux, il n'y a pas accroissement de la capacité hôtelière, notoirement insuffisante sur Auxonne.

Pour 2010 le Groupe Auxonne Passionnément sera comme toujours au service de tous les auxonnais, avec pour seul but d'agir pour le bien commun.

Bonne année 2010 !!!

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Depuis le 1^{er} juillet 2009, notre DGS, M. Cédric BERNETTES a quitté ses fonctions. C'est Mme Nadège JUHEL qui a pris sa succession à compter du 1^{er} décembre 2009. Elle prend donc en mains

l'organisation de l'ensemble des services municipaux et en assure le bon fonctionnement. La Ville d'Auxonne lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

PLAN LOCAL D'URBANISME : DERNIÈRES PROCÉDURES APPROUVÉES

- **Révision simplifiée n° 2** portant sur le reclassement des parcelles propriété des établissements MIELLE-DESPLAT, rue de Moissey.

- **Modification n° 4** portant sur la modification des orientations d'aménagement relatives au projet de port.

UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL À AUXONNE : LE SATI21 / CYBER-BASE

Le Sati 21 d'Auxonne est situé au rez-de-chaussée

de logiciels courants, mais aussi d'autres plus spécialisés, et découvrir des logiciels libres. Des ateliers, organisés par l'animatrice de l'espace, Agnès Billon, permettront au public de s'initier à l'informatique et de se perfectionner. Le Sati est aussi équipé d'un système de visioconférence individuel qui permet les entretiens à distance. Le Sati d'Auxonne participe au réseau SATI TV et permet de suivre en direct des émissions dans de très bonnes conditions de projection et de sonorisation. Le Sati 21 d'Auxonne, financé

par le Conseil Général, la Caisse des Dépôts et la Ville d'Auxonne, a reçu le label Cyber-base et le label Sati 21. Les tarifs des inscriptions, les modalités de fonctionnement et le planning des ateliers sont disponibles sur place.

Tél. provisoire : 03 80 28 96 04

E-mail : sati-auxonne@cyber-base.org

Site @ : <http://www.auxonne.cyber-base.org>

Horaires d'ouverture : lundi de 14H à 17H15 / mardi et jeudi de 09H30 à 12H30 et de 13H15 à 18H30 / vendredi de 09H30 à 12H30 et de 13H15 à 16H30. Accessibilité aux handicapés.

Ville d'Auxonne

Place d'Armes 21130 AUXONNE

Tél : 03 80 27 00 50

Directeur de la publication : Raoul LANGLOIS

Photos : Mairie d'Auxonne sauf mentions légales

Retrouvez toutes les informations
pratiques de votre ville sur
www.auxonne.fr

